SHABATIK N°128

Feuillet parents-enfants pour Chabbath

édité par Torah-Box.com

1 Kora'h

LA PARACHA

A DVAR TORAH

"Kora'h avait ameuté contre eux toute la communauté…" (Bamidbar 16, 19)
Rachi commente "Par le biais de la moquerie..., il se rendit chez les tribus pour les appâter avec des arguments tels que : Moché s'est nommé comme Roi et son frère Aharon, il l'a nommé Cohen Gadol…"

D'après toi :

- **Comment Kora'h a-t-il pu convaincre toute l'assemblée ?**
- **Sais-tu ce qu'est la moquerie ?**

> Selon nos Hakhamim, on ne peut pas faire de reproche à un moqueur, car il ne réfléchit pas logiquement. Il ne cherche qu'à installer le doute dans une chose qui est vraie mais qui semble bizarre, et ce, afin de ne pas l'accepter.
C'est exactement ce que fit Kora'h. Il pointa le côté étonnant des paroles de Moché : "comme par hasard, lui est Roi, et son frère Cohen Gadol", ou encore "Celui qui entrepose un Séfer Torah dans sa maison ne devrait pas avoir besoin de Mezouza à sa porte !"..

Nous aussi, lorsque nous ne voulons pas accepter une remontrance, nous utilisons la moquerie pour ne pas écouter, "Hé n'importe quoi ! "Ah tu exagères !", …". On tourne en dérision les paroles de l'autre en pointant le côté bizarre de la chose afin de ne pas voir la vérité et d'endormir notre conscience.
Pourquoi ? Car au fond on ne veut surtout pas entendre la vérité qui nous dérange et qui nous contraindrait à devoir modifier notre comportement.

A ton tour :

- **As-tu déja utilisé la mauvaise fois justifier un acte répréhensible ?**

B LA QUESTION DU REBBE

Un homme qui travaillait dans un supermarché, volait de la marchandise pour arrondir son salaire car il estimait qu'il n'était pas assez bien payé.
Sa femme, à maintes reprises tenta de le raisonner, sans effet. Elle eut l'idée de prendre de l'argent de son mari pour le remettre discrètement au supermarché afin de rembourser ses "emprunts" ...

D'après vous :

- **A-t-elle le droit de faire justice elle même en rendant au supermarché la valeur de ce qui a été volé ?**
- **Considère-t on que le mari a vraiment volé ou en tant qu'employé il a droit à des avantages en nature ?**

La réponse de Rav Zylberstein :

> Cette femme est autorisée à prendre le montant exact de l'argent de son mari pour le restituer au propriétaire du supermarché. Bien qu'elle s'érige en juge, elle a le droit d'agir ainsi car elle est directement concernée.

Nous connaissons les méfaits causés aux enfants nourris avec le produit du vol, puisque le mari n'est pas autorisé à prendre quoi que ce soit du supermarché sans permission. Elle accomplit aussi la Mitsva de Hachavat Haguézela (rendre le produit du vol).

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Tél (FR) : 01.80.91.62.91 - Tél (ISR) : 077.466.03.32 - Web : www.torah-box.com

SHA BA TIK

2 L'HISTOIRE

DIX MINUTES PAR-CI, PAR-LÀ

Un Juif venait quotidiennement aux trois prières, mais autant il était scrupuleux à ne pas manquer une seule Téfila, autant il arrivait toujours en retard. Selon un minutage extrêmement régulier, son retard se comptait exactement à dix minutes. Si la prière débutait à sept heures par exemple, il arrivait toujours, sans exception, à sept heures dix.

Le rav de la communauté essaya à plusieurs reprises de lui parler, de le convaincre d'arriver à l'heure, de lui faire remarquer que s'il faisait déjà l'effort de venir, il pouvait également être à l'heure. Toutefois, ce Juif lui répondait invariablement : "Je viens déjà à la Téfila, qu'importe alors l'heure à laquelle j'arrive ? L'essentiel n'est-il pas de venir ? Dix minutes par-ci, par-là, quelle différence cela peut-il faire ?"

C'est ainsi que cela se passa, durant une longue période. Pourtant, un matin, il arriva, pour la première fois, à l'heure pour la Téfila. Le rav s'approcha de lui et le questionna sur la raison de ce changement. Très ému, l'homme lui confia :

"Hachem m'a prouvé, de façon univoque, qu'il ne vaut vraiment pas la peine d'arriver en retard à la prière !"

Le rav lui demanda de lui confier ce qui lui était arrivé, et ce Juif, qui était très riche, lui raconta que sa prestigieuse usine, qui lui rapportait de très gros bénéfices, avait été la veille la proie des flammes, et qu'il était encore impossible d'évaluer l'ampleur des dégâts causés.

Durant de longues minutes, il décrivit l'incendie qui s'était très rapidement propagé dans l'usine et le choc que ce drame engendrait chez lui.

"Avec toute la sincère empathie que j'éprouve à votre égard, je ne parviens pas à faire le lien entre cet incendie tragique et le rappel à l'ordre concernant le retard à la Téfila...", s'étonna le rav.

A DEVINEZ

- *Quel est le lien d'après vous ?*

L'HISTOIRE RE-CONTINUE

"Le rappel à l'ordre, je le reçus dans les quelques minutes qui suivirent la déclaration de l'incendie, au moment où, paniqué, j'appelai les pompiers,les suppliant d'arriver au plus vite sur les lieux afin de limiter l'ampleur des dégâts. Le standardiste de la caserne m'assura que les pompiers étaient déjà dépêchés vers le lieu du sinistre et qu'il ne leur faudrait qu'une minute pour arriver. Or, une minute passa, puis une deuxième, une troisième... Je contemplai, impuissant, mon usine qui partait en fumée, bureau après bureau, secteur après secteur, sans apercevoir les camions de pompiers à l'horizon...

"Sous l'effet du stress, mon cœur menaçait de flancher. Je percevais l'importance de chaque seconde...

"Ce n'est qu'au bout de dix bonnes minutes que les engins apparurent, mais ils arrivaient trop tard : l'usine était presque totalement réduite en cendres.

J'étais hystérique. M'approchant de l'un des pompiers, je hurlai :

– Pourquoi tant de temps ? Pourquoi un tel retard ? Si vous étiez arrivés plus tôt, l'usine aurait pu être sauvée !

– Finalement, on est là, fut la réponse des pompiers. Ne sommes-nous pas venus ? Dix minutes par-ci, par-là. Quelle différence cela peut-il faire ?

L'essentiel n'est-il pas d'être venu ?

"Cette réponse me glaça le sang. A ce moment, un voyant rouge s'alluma dans mon esprit : n'était-ce pas, durant toutes ces années, ma propre réponse à votre tentative de m'encourager à arriver à la Téfila à l'heure ? J'ai soudain perçu et intériorisé l'importance de ces dix minutes, durant lesquelles il est véritablement possible de bâtir des mondes, et aussi, de causer d'immenses destructions.

"Alors, j'ai pris sur moi d'arriver à l'heure à la Téfila..."

B LES ZEXPERTS

1. *Quel est le problème de ce Juif au début de l'histoire ?*
2. *A t il vu que cela etait un problème*
3. *Comment Hachem lui a t il montré que son attitude n'était pas bonne ?*

C A VOTRE TOUR

- **Parfois les gens nous expliquent nos erreurs mais on ne comprend pas le message; alors Hachem doit nous parler plus clairement !**

> **Imaginez des situations qui feraient comprendre à un avare qu il doit être plus généreux ou à un colérique qu il doit savoir patienter.**

Chaque semaine, un dessin-animé gratuit sur la paracha sur
www.torah-box.com/yeladim

SHA BA TIK

3 JEUX

En page 4 se trouve l'illustration d'une maison pas trés bien rangée. Des boites cadeaux sont disséminées un peu partout. Le maitre du jeu choisira une de ses boites sans dévoiler laquelle, et les convives devront la retrouver.
Ils poseront des questions, et il répondra en fonction de la proximité avec sa boite : Froid , Tiède ou Chaud jusqu'è ce qu'ils découvrent la bonne boite. Pour pouvoir poser une question les participants devront avoir accumuler 4 points dans les jeux de cette page.

A QUIZ HALAKHA *(2 points /bonne réponse)*

1. A-t'on le droit, le Chabbath de couvrir un plat chaud, qui n'est pas sur la Plata, pour éviter qu'il ne refroidisse ?
2. Si tu n'as pas pu prendre ta douche avant l'entrée de Chabbath que faire ?
3. Sais-tu pourquoi on allume 2 Nérot ?
4. Que faire si on a oublié de prélever la 'Hala avant Chabbath ?
5. Sais-tu pourquoi ce sont les femmes qui allument les Nérot de Chabbath ?
6. Sais-tu pourquoi on bénit les enfants après le Kiddouch ?

Réponses :

R1 Non, pendant Chabbath car cela entre dans l'interdit de Hatmana (enfouir).

R2 On ne peut se laver que le visage et les mains à l'eau chaude.

R3 Car c'est marqué "Garde le Chabbath" et "Souviens toi du Chabbath"

R4 On laisse de côté un pain et on prélèvera la 'Halla après Chabbath (sauf en Israël où on ne peut pas manger le pain) .

R5 Parce que c'est 'Hava qui a éteint les lumières du monde en encourageant Adam à manger du fruit interdit..

R6 Car c'est un moment propice pour que se déverse sur nos enfants, un flux de Berakha.

B ACTION N°1 *(2 points /chant)*

- Chantez un chant de chabbat.

C DEVINETTES *(2 points par Dvar Torah)*

1. Je fus demain, je serai hier. Qui suis-je ?
Aujourd'hui
2. J'ai 6 jambes, 8 bras, 2 têtes et un oeil, qui suis-je ?
un menteur
3. Quel mois ne fête-t-on pas Roch 'Hodech ?
Le mois de Tichri, car c'est Roch Hachana.

D MOTS CLÉ

- 2 convives doivent proposer chacun a son tour une liste de 5 mots en rapport avec le mot clé.

Pour chaque mot qu'ils ont en commun on marque 2 points... pour chaque mot different on perd 1 point.

- *Mot clé :*

Ecole – Escargot – Cousin
> *(Kora'h était le cousin de Moché)*

E LE TEXTE ERRONNÉ *(2 points /bonne réponse)*

Lire une premiere fois le texte d'une traite, et demander aux participants combien d'erreurs ils ont détectées.

Puis le relire en attendant que les participants vous arrêtent dés qu'ils aperçoivent une erreur. (1 point par erreur corrigée)
Les erreurs sont en gras et les corrections entre parenthèses.
(7 erreurs à trouver)

- Celui qui fait attention à la Mitsva de Hadlakat **Sderot** (Nerot) comme par exemple en les **mangeant** (allumant) avec de l'huile de **dates** (d'olive) ou en les placant dans de beaux **égouttoirs** (bougeoirs) que ce soit pour le **Dimanche**(Chabbat) ou pour **Manouchka** ('Hanouka), aura des **éléphants** (enfants) Talmidé 'Hakhamim.

F TÉLÉPHONE YDISH *(2 points par phrase bien transmise)*

Chacun à son tour dit cette phrase à l'oreille de son voisin

- "Une personne jalouse ne souffre pas de ce qu'elle voit, mais surtout de ce qu'elle imagine."
"Kora'h voulait être Moché a la place de Moché... mais qui aurait été Kora'h ?"

Commandez un livret sur www.torah-box.com/livres
ELIE apprend la vie

4 CHAUD-FROID

Envoyez-nous vos commentaires sur www.torah-box.com/shabatik

Shabatik est une publication hebdomadaire éditée par l'association Torah-Box
Textes : Chlomo Kessous et Yael Allouche | Responsable : Rav Michael Allouche